

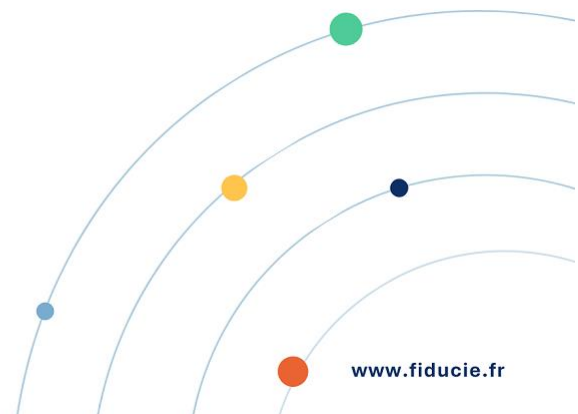
OLIBAN

**1 T avenue Gustave Eiffel
33600 PESSAC**

**COMPTES ANNUELS
du 01/01/2025 au 31/12/2025**



**FIDUCIE
CONSULTANTS**



Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Immobilisations incorporelles</i>	4
<i>Immobilisations corporelles</i>	4
<i>Immobilisations financières</i>	4
<i>Stocks et en-cours</i>	4
<i>Créances</i>	4
PASSIF	6
<i>Capitaux Propres</i>	6
<i>Réserves</i>	6
<i>Autres fonds propres</i>	6
<i>Provisions pour risques et charges</i>	6
<i>Emprunts et dettes</i>	6
Compte de résultat	8
Soldes intermédiaires de gestion	12
Bilan détaillé	15
ACTIF	15
<i>Immobilisations financières</i>	15
<i>Stock et en-cours</i>	15
<i>Créances</i>	15
<i>Autres créances</i>	15
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	15
PASSIF	17
<i>Capitaux Propres</i>	17
<i>Réserves</i>	17
<i>Autres fonds propres</i>	17
<i>Provisions pour risques et charges</i>	17
<i>Emprunts et dettes</i>	17
Compte de résultat détaillé	19
Liasse FIscale au 31/12/2025	23

OLIBAN

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

D'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

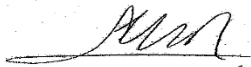
Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise OLIBAN pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 46 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	92 322,37 Euros
Chiffre d'affaires	523 357,20 Euros
Résultat net comptable	-6 959,32 Euros

Fait à BOE
Le 06/05/2026



Dominique CORNIER
Expert-Comptable
FIDUCIE CONSULTANTS BOE

OLIBAN

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	3 450	3 450			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	76 721	76 721		1 911	- 1 911
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains					
Constructions	302 902	294 395	8 508	24 412	- 15 904
Installations techniques, matériel et outillage industriels	302 834	300 389	2 445	6 243	- 3 798
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Participation					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	23 012		23 012	23 004	8
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	708 919	674 955	33 964	55 571	- 21 607
<i>Stocks et en-cours</i>					
Matières premières, approvisionnements	5 469		5 469	12 244	- 6 775
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
<i>Créances</i>					
Créances clients et comptes rattachés	696		696		696
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	621		621	270	351
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 375		22 375	24 205	- 1 830
. Autres					
Charges constatées d'avance	14 849		14 849	21 110	- 6 261
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Disponibilités	14 348		14 348	67 130	- 52 782
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	58 358		58 358	124 960	- 66 602
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI)	767 277	674 955	92 322	180 530	- 88 208

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
<i>Capitaux Propres</i>			
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
<i>Réserves</i>			
Réserve légale	1 000	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-57 013	-43 604	- 13 409
Résultat de l'exercice	-6 959	-13 409	6 450
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	-52 972	-46 013	- 6 959
<i>Autres fonds propres</i>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
<i>Provisions pour risques et charges</i>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
<i>Emprunts et dettes</i>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 631	34 392	- 25 761
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 527	138 265	- 33 738
Dettes fiscales et sociales	14 737	31 440	- 16 703
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	17 400	22 446	- 5 046
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	145 294	226 543	- 81 249
Écart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	92 322	180 530	- 88 208

OLIBAN

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises		-10 179	10 179	-100
Production vendue	523 357	655 540	- 132 183	-20,16
Montant net du chiffre d'affaires	523 357	645 362	- 122 005	-18,90
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		33 342	- 33 342	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	24 301	1 145	23 156	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	547 658	679 848	- 132 190	-19,44
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises		-24 890	24 890	-100
Variation de stocks		-4 262	4 262	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnements	169 623	239 218	- 69 595	-29,09
Variation de stocks	6 775	379	6 396	N/S
Autres achats et charges externes (1)	181 305	200 145	- 18 840	-9,41
Impôts, taxes et versements assimilés	5 458	5 763	- 305	-5,29
Salaires	155 278	203 387	- 48 109	-23,65
Cotisations sociales	-14 696	18 353	- 33 049	-180,07
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 497	21 517	- 3 020	-14,04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	26 103	33 291	- 7 188	-21,59
Total des charges d'exploitation (II)	548 344	692 901	- 144 557	-20,86
(I) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-686	-13 053	12 367	94,74
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	161	356	- 195	-54,78
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	161	356	- 195	-54,78
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-161	-356	195	54,78
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	-846	-13 409	12 563	93,69

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles	6 113		6 113	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	6 113		6 113	N/S
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 113		- 6 113	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	547 658	679 848	- 132 190	-19,44
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	554 617	693 257	- 138 640	-20,00
BENEFICE OU PERTE	-6 959	-13 409	6 450	48,10
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

OLIBAN

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises		-10 179	10 179	-100
- Coût direct d'achat		-24 890	24 890	-100
+/- Variation du stock de marchandises		-4 262	4 262	-100
Marge commerciale (I)		18 973	- 18 973	-100
Taux de marge commerciale	%	-186,40 %		
+ Production vendue	523 357	655 540	- 132 183	-20,16
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	523 357	655 540	- 132 183	-20,16
- Matières premières et approvisionnements consommés	176 398	239 597	- 63 199	-26,38
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	346 959	415 944	- 68 985	-16,59
Taux de marge brute sur production	66,29 %	63,45 %		
Marge brute globale (I + II)	346 959	434 917	- 87 958	-20,22
Taux de marge brute globale	66,29 %	67,39 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	181 305	200 145	- 18 840	-9,41
Valeur ajoutée produite	165 654	234 771	- 69 117	-29,44
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	31,65 %	36,38 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	5 458	5 763	- 305	-5,29
- Salaires et traitements	155 278	203 387	- 48 109	-23,65
- Cotisations sociales	-14 696	18 353	- 33 049	-180,07
Excédent brut d'exploitation	19 614	7 268	12 346	169,87
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	3,75 %	1,13 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions		33 342	- 33 342	-100
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	18 497	21 517	- 3 020	-14,04
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	24 301	1 145	23 156	N/S
- Autres charges de gestion courante	26 103	33 291	- 7 188	-21,59
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-686	-13 053	12 367	94,74
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-0,13 %	-2,02 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	161	356	- 195	-54,78
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-846	-13 409	12 563	93,69
Résultat courant / chiffre d'affaires	-0,16 %	-2,08 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
+ Reprises sur dépréciations et provisions				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 113		6 113	N/S
Résultat exceptionnel	-6 113		- 6 113	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	-6 959	-13 409	6 450	48,10
Résultat net / chiffre d'affaires	-1,33 %	-2,08 %		

OLIBAN

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques, pro	3 450	3 450			
2050000 Brevets licences log pessac	2 150		2 150	2 150	
2051000 Brevets licences log marsac	1 300		1 300	1 300	
2805000 Amort. logiciels		2 150	-2 150	-2 150	
2805100 Amort. logiciels marsac		1 300	-1 300	-1 300	
Autres immobilisations incorporelles	76 721	76 721		1 911	- 1 911
2060000 Droit au bail pessac	51 721		51 721	51 721	
2061000 Droit au bail marsac	25 000		25 000	25 000	
2806000 Amort. dro		51 721	-51 721	-51 721	
2806100 Amort.droit au bail marsac		25 000	-25 000	-23 089	- 1 911
Immobilisations corporelles					
Constructions	302 902	294 395	8 508	24 412	- 15 904
2145000 Agenc.construct./sol autr pessac	150 738		150 738	150 738	
2145510 Agenc.constr./sol autr marsac	152 165		152 165	152 165	
2814500 Amort.agenc.constr.sol d'		294 395	-294 395	-278 490	- 15 905
Installations techniques,matériel & outillage	302 834	300 389	2 445	6 243	- 3 798
2150000 Matériel et outillage pessac	125 999		125 999	150 103	- 24 104
2151000 Matériel et outillage marsac	176 835		176 835	184 436	- 7 601
2815000 Amort.matériel et outil.		300 389	-300 389	-328 296	27 907
2183000 Mat.bureau et informatique				899	- 899
2818300 Amort.matériel bur.et inf				-899	899
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières	23 012		23 012	23 004	8
2750000 Dépôts & cautionnements pessac	11 515		11 515	11 507	8
2751000 Depots et cautionnements marsac	11 497		11 497	11 497	
Total de l'actif immobilisé (III)	708 919	674 955	33 964	55 571	- 21 607
Stock et en-cours					
Matières premières, autres approvisionnement	5 469		5 469	12 244	- 6 775
3100000 Stock matières premières	2 110		2 110	4 750	- 2 640
3110001 Stock marsac 5.5 %	3 359		3 359	6 741	- 3 382
3260000 Stock emballages				109	- 109
3260001 Stock emballage marsac				645	- 645
Créances					
Clients et comptes rattachés	696		696		696
4110000 Clients	696		696		696
Autres créances					
Organismes sociaux	621		621	270	351
4373600 Mutuelle salariale	621		621	270	351
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 375		22 375	24 205	- 1 830
4456200 Tva déduct.sur immo.	599		599		599
4456600 Tva déduct.s/achats 20 %	21 586		21 586	15 267	6 319
4456700 Tva crédit à reporter				6 115	- 6 115
4458500 Tva à régulariser				1 788	- 1 788
4458600 Tva sur factures non parvenues	190		190	1 035	- 845
Charges constatées d'avance	14 849		14 849	21 110	- 6 261
4860000 Charges constatées d'avce	14 849		14 849	21 110	- 6 261
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	14 348		14 348	67 130	- 52 782
5111000 Remises espèces	938		938		938
5112000 Remises de chèques	46		46	70	- 24
5114000 Remises tickets restaurants	916		916	1 352	- 436

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
5121000 <i>Crédit mutuel pessac</i>	2 018		2 018	11 317	- 9 299
5121100 <i>Credit mutuel périgueux marsac</i>	8 791		8 791	52 752	- 43 961
5125000 <i>Banque compte à terme</i>	639		639	639	
5300000 <i>Caisse pessac</i>	500		500	500	
5310000 <i>Caisse marsac</i>	500		500	500	
Total de l'actif circulant (IV)	58 358		58 358	124 960	- 66 602
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	767 277	674 955	92 322	180 530	- 88 208

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
<i>Capitaux Propres</i>			
Capital (dont versé : 10 000) 1013000 Capital social	10 000 10 000	10 000 10 000	
<i>Réserves</i>			
Réserve légale 1061100 Réserve légale	1 000 1 000	1 000 1 000	
Report à nouveau 1190000 Report à nouveau	-57 013 -57 013	-43 604 -43 604	- 13 409 - 13 409
Résultat de l'exercice	-6 959	-13 409	6 450
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	-52 972	-46 013	- 6 959
<i>Autres fonds propres</i>			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
<i>Provisions pour risques et charges</i>			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
<i>Emprunts et dettes</i>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré 1644000 Emprunt 100 k - pge 1648000 Interets courus sur emprunt	8 631 8 627 4	34 392 34 377 15	- 25 761 - 25 750 - 11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 4010000 Fournisseurs 4081000 Fournisseurs fnp	104 527 103 387 1 140	138 265 132 054 6 211	- 33 738 - 28 667 - 5 071
Dettes fiscales et sociales 4210000 Personnel rémun.dues 4282000 Provisions congés payés pessac 4282001 Provisions congés payés marsac 4310000 Sécurité sociale 4372000 Retraite salariale 4373500 Prévoyance salariale 4382000 Charges sur congés payés pessac 4382001 Charges sur congés payés marsac 4386000 Indemnité de licenciement 4386200 Taxe d'apprentissage + paritarisme 4421000 Prélèvement à la source 4455100 Tva à décaisser 4458500 Tva à régulariser	14 737 9 318 570 2 121 453 171 76 95 9 1 834 89	31 440 12 568 1 055 1 369 1 879 367 310 41 71 13 657 107 15 22 446 22 446	- 16 703 - 3 250 - 1 055 - 799 242 86 - 139 - 41 5 - 13 657 - 12 - 6 1 834 89
Autres dettes 4551000 C/c mme c. favard	17 400 17 400	22 446 22 446	- 5 046 - 5 046
TOTAL DES DETTES (III)	145 294	226 543	- 81 249
<i>Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)</i>			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	92 322	180 530	- 88 208

OLIBAN

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises		-10 179	10 179	-100
7070000 Ventes de marchandises pessac		2 418	- 2 418	-100
7070001 Ventes plate-formes pessac		-738	738	-100
7071000 Ventes de marchandises marsac		-11 858	11 858	-100
Production vendue	523 357	655 540	- 132 183	-20,16
7060000 Prestations de services pessac	276 885	313 026	- 36 141	-11,55
7060001 Prestations de services marsac	244 110	337 550	- 93 440	-27,68
7061000 Ventes plate-formes pessac	2 363	4 965	- 2 602	-52,41
Montant net du chiffre d'affaires	523 357	645 362	- 122 005	-18,90
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisio		33 342	- 33 342	-100
7914000 Transfert de charges de personnel pessac		16 777	- 16 777	-100
7914001 Transfert de charges de personnel marsac		16 565	- 16 565	-100
Autres produits	24 301	1 145	23 156	N/S
7580000 Produits div.gestion cour	138	1 145	- 1 007	-87,95
7582000 Abandon de dette	24 163		24 163	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	547 658	679 848	- 132 190	-19,44
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises		-24 890	24 890	-100
6071000 Achats boulangerie à 5.5% pessac		-8 341	8 341	-100
6071001 Achats boulangerie à 5.5% marsac		-10 053	10 053	-100
6071100 Achats boulangerie à 20% pessac		-979	979	-100
6071101 Achats boulangerie à 20% marsac		-5 516	5 516	-100
Variation de stocks		-4 262	4 262	-100
6037100 Variation stock pessac 5.5 %		-3 042	3 042	-100
6037101 Variation de stock marsac 5.5 %		-1 703	1 703	-100
6037110 Variation de stock pessac 20%		-144	144	-100
6037111 Variation de stock marsac 20 %		626	- 626	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnement	169 623	239 218	- 69 595	-29,09
6011000 Achats boulangerie à 5.5% pessac	88 224	106 153	- 17 929	-16,89
6011001 Achats boulangerie à 5.5% marsac	71 214	105 699	- 34 485	-32,63
6011100 Achats boulangerie à 20% pessac	7 419	12 499	- 5 080	-40,64
6011101 Achats boulangerie à 20% marsac	2 766	14 866	- 12 100	-81,39
Variation de stocks	6 775	379	6 396	N/S
6031100 Variation stock pessac 5.5 %	2 640	686	1 954	284,84
6031101 Variation de stock marsac 5.5 %	3 382	-581	3 963	682,10
6031110 Variation de stock pessac 20%	109	315	- 206	-65,40
6031111 Variation de stock marsac 20 %	645	-42	687	N/S
Autres achats et charges externes (1)	181 305	200 145	- 18 840	-9,41
6061100 Edf gdf pessac	8 548	9 064	- 516	-5,69
6061101 Edf gdf marsac	8 748	8 026	722	9,00
6063000 Fourn.ent.et petit équip. pessac	440	676	- 236	-34,91
6063001 Fourn.ent et petit équip. marsac	890	898	- 8	-0,89
6064000 Fourn.administratives pessac		139	- 139	-100
6130000 Loyer pessac	46 005	44 343	1 662	3,75
6130001 Loyer marsac	42 897	48 279	- 5 382	-11,15
6135000 Locations mobilières pessac	3 469	4 632	- 1 163	-25,11
6135100 Location système sécurité	155	155		0,00
6140000 Charges locatives pessac	10 939	12 866	- 1 927	-14,98
6140001 Charges locatives marsac	12 128	15 420	- 3 292	-21,35
6152000 Entretien immobilier pessac	815		815	N/S
6155100 Entretien matériel pessac	544	2 652	- 2 108	-79,49
6155101 Entretien matériel marsac	855	2 999	- 2 144	-71,49
6156000 Maintenance pessac	2 263	1 710	553	32,34
6156001 Maintenance marsac	712	1 043	- 331	-31,74
6160000 Primes d'assurances pessac	3 346	2 876	470	16,34

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
6160001 Primes d'assurance marsac	3 346	2 876	470	16,34
6161000 Assurance s/matériel	498	390	108	27,69
6166000 Assurances d'emprunts pessac	227	227		0,00
6181001 Documentation générale marsac	43		43	N/S
6222000 Commis.&courtages/ventes		49	- 49	-100
6226000 Honoraires	12 206	14 165	- 1 959	-13,83
6226100 Honoraires juridiques	-770	7 196	- 7 966	-110,70
6226300 Frais de gérance pessac	1 779	1 185	594	50,13
6226301 Frais de gérance marsac	4 943	5 457	- 514	-9,42
6227000 Frais actes et contentieux	450		450	N/S
6231000 Annonces et insertions pessac		544	- 544	-100
6231001 Annonces et insertions marsac		539	- 539	-100
6251000 Voyages et déplacements	6 980		6 980	N/S
6260000 Frais affranchissement pessac	9		9	N/S
6261000 Frais de télécommunications pessac	746	1 581	- 835	-52,81
6261001 Frais de télécommunications marsac	763	748	15	2,01
6270000 Services bancaires pessac	1 859	1 328	531	39,98
6270001 Services bancaires marsac	157	132	25	18,94
6275100 Commissions cartes pessac	2 490	2 445	45	1,84
6275101 Commissions cartes marsac	1 387	1 654	- 267	-16,14
6275200 Commissions titres restaurants pessac	1 279	2 847	- 1 568	-55,08
6275201 Commissions titres restaurants marsac	160	946	- 786	-83,09
6281000 Cotisations		57	- 57	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	5 458	5 763	- 305	-5,29
6312000 Taxe d'apprentissage pessac	113		113	N/S
6312001 Taxe d'apprentissage marsac	331		331	N/S
6333000 Part. formation continue pessac	133	829	- 696	-83,96
6333001 Part. formation continue marsac	367	406	- 39	-9,61
6333100 Part. formation cont. favard c	118	116	2	1,72
6333200 Part. formation cont. favard y		116	- 116	-100
6351100 Cfe pessac	3 049	2 959	90	3,04
6351101 Cfe marsac	1 347	1 337	10	0,75
Salaires	155 278	203 387	- 48 109	-23,65
6411000 Salaires appoint.commis. pessac	59 721	72 353	- 12 632	-17,46
6411001 Salaires appoint.commis. marsac	80 844	90 067	- 9 223	-10,24
6411510 Rémunération gérance favard christelle		24 000	- 24 000	-100
6411550 Csg déductible christelle	2 238	2 462	- 224	-9,10
6411551 Csg déductible yannick		-169	169	-100
6411600 Cotisations rsi favard yannick		-842	842	-100
6411610 Cotisations TNS favard christelle	7 069	8 440	- 1 371	-16,24
6411700 Cotisations gérant facult favard yannick	36	1 171	- 1 135	-96,93
6411701 Cotisations gérant facult favard christelle	4 554	3 847	707	18,38
6412000 Congés payés pessac	-1 377	231	- 1 608	-696,10
6412001 Congés payés marsac	-477	-2 682	2 205	82,21
6414000 Indem.et avantages div. pessac	-2 015	3 779	- 5 794	-153,32
6414001 Indem.et avantages div. marsac	4 685	729	3 956	542,66
Cotisations sociales	-14 696	18 353	- 33 049	-180,07
6451000 Cotisations urssaf pessac	1 752	1 776	- 24	-1,35
6451001 Cotisations urssaf marsac	6 339	3 370	2 969	88,10
6453200 Cotisations retraite salariés pessac	201	344	- 143	-41,57
6453201 Cotisations retraite salariés marsac	1 168	736	432	58,70
6454100 Mutuelle pessac	195	134	61	45,52
6454101 Mutuelle marsac	1 204	965	239	24,77
6454500 Ch.soc.congés payés pessac	-48	4	- 52	N/S
6454501 Ch.soc.congés payés marsac	12	-213	225	105,63
6458000 Contribution paritarisme pessac	7	9	- 2	-22,22
6458001 Contribution paritarisme marsac	10	11	- 1	-9,09
6475000 Médecine du travail pessac	462	225	237	105,33
6475001 Médecine du travail marsac	675	221	454	205,43
6480000 Aut.charges de personnel	-10 845	10 771	- 21 616	-200,69
6490000 Transfert de charge personnel pessac	-5 314		- 5 314	N/S
6490001 Transfert de charge personnel marsac	-10 515		- 10 515	N/S

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 497	21 517	- 3 020	-14,04
6811100 Dot.amort.immo.incorp. pessac	1 911	2 500	- 589	-23,56
6811200 Dot.amort.immo.corp. pessac	16 586	19 017	- 2 431	-12,78
Autres charges	26 103	33 291	- 7 188	-21,59
6510000 Redevance franchise pessac	13 524	15 599	- 2 075	-13,30
6510001 Redevance franche marsac	12 515	15 999	- 3 484	-21,78
6580000 Charges diverses gestion cour.	64	1 693	- 1 629	-96,22
Total des charges d'exploitation (II)	548 344	692 901	- 144 557	-20,86
(1) Y compris :				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-686	-13 053	12 367	94,74
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées (3)	161	356	- 195	-54,78
6611000 Intérêts sur emprunts pessac	161	356	- 195	-54,78
Total des charges financières (VI)	161	356	- 195	-54,78
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-161	-356	195	54,78
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-	-846	-13 409	12 563	93,69
Charges exceptionnelles	6 113		6 113	N/S
6871000 Dotation aux amortissements exceptionnel	6 113		6 113	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	6 113		6 113	N/S
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 113		- 6 113	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	547 658	679 848	- 132 190	-19,44
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	554 617	693 257	- 138 640	-20,00
BENEFICE OU PERTE	-6 959	-13 409	6 450	48,10
<i>(2) Dont produits concernant les entités liées</i>				
<i>(3) Dont intérêts concernant les entités liées</i>				

OLIBAN

Liasse Fiscale au 31/12/2025

Liasse Fiscale au 31/12/2025

DGFIP N° 2050-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>OLIBAN</u>		1 1 2			
Adresse de l'entreprise <u>1 T avenue Gustave Eiffel 33600 PESSAC</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 1 2 </u>			
Numéro SIRET * <u>7 5 3 4 4 1 9 2 2 0 0 0 1 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 5 </u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	3 450	AG		
	Fonds commercial (1) AH	76 721	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
	Constructions AP	302 902	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	302 834	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT		AU		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille CU		CV		
	Créances rattachées à des participations BE		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières * BH	23 012	BI		
TOTAL (II) BJ		708 919	BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	5 469	BM	5 469
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	696	BY	696
		Autres créances (3) BZ	22 996	CA	22 996
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE	
Disponibilités CF		14 348	CG	14 348	
Charges constatées d'avance (3)* CH		14 849	CI	14 849	
TOTAL (III) CJ		58 358	CK	58 358	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV) CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V) CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		767 277	1A	674 955
Renvois : (1) Dont droit au bail : 76 721		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		OLIBAN		Néant	<input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....10 000...)	DA	10 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG				
	Report à nouveau	DH	(57 013)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(6 959)			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)		DL	(52 972)			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 631			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	17 400			
	Instrument financier à terme	D1				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	104 527			
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 737			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)		EC	145 294			
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *		(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	92 322			
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Écart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	145 294				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 - Etat préparatoire

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		OLIBAN		Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice N						
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD			
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7)		(VIII)	HH	6 113		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(6 113)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	547 658		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	554 617		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	(6 959)		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP		
			Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		26 039
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:		A8			
	Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1 2°, al 3)		HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N			
			Exercice N			

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		OLIBAN		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	80 171	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	302 902	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	334 539	KT		KU	2 996
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
	Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	899	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	638 341	LO		LP	2 996
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			SG		SM		ST
Autres participations			SU		SV		SW		
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	23 004	IU		IV	8	
TOTAL IV			LQ	23 004	LR		LS	8	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	741 516	ØH		ØJ	3 004	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	80 171	IX	80 171
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF	302 902
	Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS	MG	MH	302 902	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	302 834	ML	302 834
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN		MO	
		Matériel de transport		IV	MP	MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT	899	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF	
	TOTAL III			IY	NG	NH	605 736	NI	605 736
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW
Autres participations			IØ	ØX	ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés			I1	2B	2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	23 012	2G	23 012	
TOTAL IV			I3	NJ	NK	23 012	2H	23 012	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	708 919	ØM	708 919	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le **31 12 2025**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : OLIBAN Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables, janvier 2026 : Etat préparatoire.

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise OLIBAN Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements	CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	78 260	PF	1 911	PG		PH	80 171
TOTAL I	RK	78 260	RM	1 911	RN		RO	80 171
Terrains	PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	278 490	PW	15 905	PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	328 296	QA	6 794	QB	34 702	QC	300 389
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	899	QM		QN	899	QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II	QU	607 686	QV	22 699	QW	35 601	QX	594 783
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	685 946	ØP	24 610	ØQ	35 601	ØR	674 955

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NS + NT + NU		NT	NU		
Total général non venant (NW - NY)						NZ			

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		OLIBAN		Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	
<p>(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.</p> <p>* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032</p>						

SABE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>OLIBAN</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	23 012	UV		UW	23 012
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	696		696		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	621		621		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 375		22 375	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	14 849		14 849		
	TOTAUX		VT	61 553	VU	38 541	VV
REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH	8 631		8 631	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	104 527		104 527		
	Personnel et comptes rattachés	8C	9 888		9 888		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	2 916		2 916		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 923		1 923		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9		9		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI	17 400		17 400		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K					
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ					
	Produits constatés d'avance	8L					
TOTAUX		VY	145 294	VZ	145 294		
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	25 750	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables - janvier 2026 - État préparatoire.



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise OLIBAN		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le 31/12/02/25	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8	
		- imposées au taux de 0 %		ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
						TOTAL I	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV		
			- imposées au taux de 0 %		WH		
			- imposées au taux de 19 %		WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)				ZX			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
Majoration d'amortissement *							
Mesures d'incitation	Affectation sur le bénéfice et exonérations	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octet A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
		Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 octet A)	L5	France Ruralité - Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies B)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC) XG
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)			XJ 6 959		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO 6 959		

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2026

Désignation de l'entreprise <u>OLIBAN</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	274 966
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	274 966
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	6 959
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	281 925
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	646
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>OLIBAN</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(43 604)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB							
								- Autres réserves	ZD	(13 409)				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(13 409)			Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	ØF	(57 013)			Report à nouveau		ZG	(43 604)					
										TOTAL II		ZH	(57 013)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	C précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	916		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	C dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ	115 593					
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	18 608		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes	C dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	47 104					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	181 305		
IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE										YW	4 396		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	C dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS			9Z	1 062					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	5 458		
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	52 425		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	38 920		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2025) *										ØB	11 775		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)							Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										JQ			
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										JR			
	Revenu brut social (si le montant est négatif)										JS			
	Revenu brut social (si le montant est positif)										JT			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059 A SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : OLIBAN Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (2)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (3)	Autres amortissements* (3)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Matériel et outil	24 104		24 104	
	2	Matériel et outil	10 597		10 597	
	3	Mat.bureau et inf	899		899	
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)							

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : OLIBAN Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶	
❸ Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1				
	N 2				
	N 3				
	N 4				
	N 5				
	N 6				
	N 7				
	N 8				
	N 9				
	N 10				

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2026

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>OLIBAN</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: OLIBAN										Néant <input type="checkbox"/> *																
Exercice ouvert le: 01/01/2025					et clos le: 31/12/2025					Données en nombre de mois		1	2													
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																										
Effectif moyen du personnel * :										YP	10,66															
Dont apprentis										YF	5,00															
Dont handicapés										YG																
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL																
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																										
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	523 357															
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK																
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL																
TOTAL 1										OX	523 357															
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																										
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante										OH	24 301															
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE																
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial										OF																
Variation positive des stocks										OD																
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																
TOTAL 2										OM	24 301															
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																										
Achats										ON	188 248															
Variation négative des stocks										OQ	6 775															
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	70 154															
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS																
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ																
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	26 103															
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9																
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante										OY																
TOTAL 3										OJ	291 280															
IV - Valeur ajoutée produite																										
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	256 378													
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA	256 378															
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																										
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																										
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	X															
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)					GX	523 357		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	10,66															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX																
Période de référence					GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	5	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	5
Date de cessation					HR			/			/															
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																										

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

7 5 3 4 4 1 9 2 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

OLIBAN

ADRESSE (voie)

1 T avenue Gustave Eiffel

CODE POSTAL

33600

VILLE

PESSAC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1 000
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom de famille DEMARTHON Prénom(s) CHRISTELLENom d'usage FAVARD % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1 000Naissance: Date 21/01/1977 N° Département 24 Commune PERIGUEUX Pays Adresse : N° 6 Voie IMPASSE DU PETIT RUISSEAUCode Postal 33610 Commune CANEJAN Pays FRANCETitre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 75344192200014

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE OLIBAN

ADRESSE (voie) 1 T avenue Gustave Eiffel

CODE POSTAL 33600 VILLE PESSAC


NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables janvier 2026 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2026	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025
		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		<input checked="" type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
OLIBAN 1 T avenue Gustave Eiffel 33600 PESSAC			
SIRET	7 5 3 4 4 1 9 2 2 0 0 0 1 4	Mél : demarthonchristelle@gmail.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Restauration de type rapide		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
			6 959
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations		Autres dispositifs	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition CA : Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition Taux d'imposition			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GE			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
FIDUCIE CONSULTANTS BOE 1 Rue François Neveux 47550 BOE			
Tél: 0553480020		Tél:	
ECF <input type="checkbox"/>	Prestataire :	Identité du déclarant :	
		Date : 05052026 Lieu : PESSAC	
		Qualité et nom du signataire : Chef d'entreprise FAVARD Christelle	
		Signature :	

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2026)

ANNÉE 2025 ou exercice

Désignation de l'entreprise OLIBAN

du _____

Adresse 1 T avenue Gustave Eiffel 33600 PESSAC

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2025 . . . (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice . 2025 . . 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire	FAVARD Christelle Chef d'entreprise	À PESSAC _____, le 05/05/2026	Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2026	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
-------------	--	-------------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

